

## **IL FAUT SAUVER LE JEUNE LISANDRU PLASENZOTTI**

**Au moment où se déroulent les fêtes du Nouvel An le jeune Lisandru Plasenzotti aborde son 43ème jour de grève totale de la faim.**

**L'appareil judiciaire s'acharne à étouffer son appel. Il résiste à une justice d'exception qui s'obstine à méconnaître la présomption d'innocence.**

**Le magistrat instructeur et l'administration pénitentiaire doivent prendre immédiatement une décision d'hospitalisation. Ils sont les seuls habilités à pouvoir le décider et ils portent à cet égard la lourde responsabilité de tenir entre leurs mains la santé et la vie d'un jeune homme de 22 ans.**

**Chaque heure qui passe nous rapproche de conséquences irréversibles voire d'une issue dramatique, inéluctables selon tous les avis médicaux.**

**Jean-Claude Aparicio** Vice-président de la Ligue de droits de l'Homme et du Citoyen des Bouches du Rhône

Marseille le 31 décembre 2011  
à 15h15